

(Not) only in Belgium

La Commission européenne estime que certains traitements fiscaux réservés aux entreprises multinationales ne sont pas légaux. Les entreprises concernées, parmi lesquelles AB Inbev (1,748 milliards € de profits et 0 euros d'impôts en 2013), devraient rembourser 700 millions d'euros au fisc.

Alors, le gouvernement belge est-il soulagé ? 700 millions pour combler ses trous budgétaires, c'est une bonne nouvelle, non ? Ben non, les dirigeants du pays qui font régulièrement la pub auprès des actionnaires de ces grandes entreprises pour les avantages fiscaux qui les attendent « only in Belgium », tremblent à l'idée de réclamer de l'argent à la riche bourgeoisie. Les riches ont des avocats... et surtout les moyens de mettre fin à la carrière d'un ministre des finances.

Non, les ministres préfèrent tous la vieille recette défendue en ce moment avec véhémence par Bart de Wever : faire des économies dans la sécurité sociale, sur le dos des futurs pensionnés, des malades de longue durée, des chômeurs et des travailleurs en général...

Ce ne sont pas les serviteurs des riches qui feront payer les riches. Seuls les travailleurs en ont la force : par leurs luttes collectives.